

SYNTHESE DU COMPTE RENDU

SEANCE du 12 08 2021

Le douze août deux mille vingt et un à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de CHANTEIX, dûment convoqué, s'est réuni salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Jean Mouzat, Maire.

Présents : - Jean MOUZAT - Françoise SERRE - Christophe BOURDET - Marcel GUINDRE - Catherine VIDAL - Isabelle BAUDRY - Valérie BOUCHARREL - Thierry LANNES - Evelyne LAVENU - Jean-François POUMIER - Jean-Marc SIMONEAU - Jean-Pierre VERGNE

Excusés non représentés: Carla AFONSO DA CRUZ – Julien BARATAUD - Éric LIVET

Excusés représentés: /

Mme Isabelle BAUDRY est désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 05 août 2021

Visite préalable à 20h30 des abords du centre de loisirs.

Avis de décision au 01072021 du Maire d'encaissement d'un chèque de 504 euros de Groupama suite au sinistre « système tintement cloches de l'église » .

Approbation du compte-rendu de conseil municipal du 24 06 2021

Une rectification est demandée du fait d'une inversion dans la phrase sur l'obligation du pass sanitaire entre bénévoles et festivaliers.

APPROBATION VENTE 2 MAISONS DU BOURDET PAR CORREZE HABITAT

Monsieur le Maire fait part du courrier reçu de Corrèze habitat le 30 juillet dernier dans lequel il est demandé dans le cadre de la convention d'utilité sociale 2021-2026, l'approbation du conseil municipal à la vente de maisons sises sur la commune de Chanteix.

Le plan de vente porte sur les 2 maisons sises au Bourdet suivantes :

- maison T5

- maison T4

ADOpte

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2021-2025

Monsieur le Maire informe que la Convention Territoriale Globale qui vient remplacer les Contrats Enfance Jeunesse CEJ consiste en un partenariat avec la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) mais aussi Tulle Agglo.

Elle vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions en direction des habitants du territoire communautaire dans les domaines de l'enfance, petite-enfance, jeunesse, famille, logement et plus particulièrement sur Chanteix en direction du Centre de loisirs.

La commune est donc invitée à valider le projet de convention.

ADOPTE

RECUPERATION CHARGES EAU ET ASSAINISSEMENT auprès des locataires

LOGEMENT EGLISE (un seul locataire , 2ème logement vacant)

Eau :Facture abonnement 2021 Syndicat des Eaux du Maumont mandatée (mandat 55) le 04 02 2021 de 103,39 euros

103,39 : 2 logements = 51,69 € par logement

Facture consommation eau du 23 09 2019 au 21 09 2020, 99 m3 mandatée (mandat 244) le 21 05 2021 de 176,52 euros

soit 93 m 3 pour locataire 1 soit 165,82 €

Total EAU locataire 1 : 51,69 +165,82 € = 217,51

Assainissement :Facture Régie assainissement Tulle Agglo mandatée (mandat 309) le 02 07 2021 de 179,21 euros

Abonnement juillet 2020 à juin 2021 : 48,43 € + consommation 2019-2020 de 99m3 : 130,77 €

soit 48,43: 2 logements = 24,21 € par logement

Soit consommation 93m3 pour locataire 1 soit 122,76 €

Total ASSAINISSEMENT locataire 1 : 24,21 + 122,76 € = 146,97 €

TOTAL EAU ET ASSAINISSEMENT locataire 1 = 364,48 €

BATIMENT ECOLE

Eau : Facture Syndicat eaux du Maumont abonnement 2021 mandatée (mandat 58) le 04 02 2021de 103,39 €

abonnement : 3 = 1/3 école 1/3 centre de loisirs et 1/3 pour les 2 logements soit 34,46 €

soit par locataire 34,46 : 2 soit 17,23 €

Facture consommation Syndicat eaux du Maumont eau 149m 3 du 23 09 2019 au 21 09 2020 mandatée (mandat 241) le 21 05 2021 265,66 €

1/3 école : 88,55 €

1/3 centre de loisirs : 88,55 €

1/3 restant sur les 2 locataires : 88,55 €

locataire 2 (88,55 : 2) : 12 : 2 (15j d'occupation) soit 1,84 € de consommation

Total EAU locataire 2 : 17,23 + 1,84= 19,07 €

locataire 3 : 88,55 – 1,84 = 86,71€

Total EAU locataire 3 : 17,23 +86,71 € = 103,94 €

Assainissement : Facture Régie assainissement Tulle Agglo mandatée (mandat 308) le 02 07 2021 de 245,33euros

Abonnement juillet 2020 à juin 2021 : 48,43 € + consommation 2019-2020 de 149 m3 : 196,90 €

soit 48,43: 3 = 16,41 arrondi à 16,14 €

1/3 école, 1/3 centre de loisirs et 1/3 pour les 2 logements 16,14 : 2 = 8,07 €

Consommation 196,90 : 3 = 65,63 €

1/3 école 1/3 centre de loisirs 1/3 pour les 2 logements

soit consommation ASSAINISSEMENT :

Pour locataire 2 (65,63:2) :12 : 2 = 1,36 € (15j d'occupation seulement)

Pour locataire 3 65,63 -1,36 = 64,27 €

Soit total ASSAINISSEMENT locataire 2 : 8,07 +1,36 = 9,43 €

total ASSAINISSEMENT locataire 3 : 8,07 + (65,63-1,36) = 72,34

Total EAU ET ASSAINISSEMENT

Locataire 2 : 28,50€

Locataire 3 : 176,28 €

ADOPTE

ORGANISATION CANTINE DURANT LES TRAVAUX

Il est demandé au Conseil Municipal, de valider la proposition de faire confectionner les repas cantine à la Maison Jacquet le temps de l'indisponibilité de la cantine de l'école, à raison de 7 € par repas et la mise en place de 3,5 heures complémentaires par semaine à Mme Carole POMPIER, adjoint technique, pour assurer la mise en place et la vaisselle.

ADOPTE

SUITE DEGATS GRELE : DEVIS REPARATION COUVERTURE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET LAMPADAIRES

Monsieur le Maire informe que suite à l'orage de grêle et à la déclaration de il convient de faire le choix de l'entreprise de couverture pour intervenir au plus et vite et du devis de remplacement des « têtes » de lampadaires endommagées au lotissement du Bourdet.

2 devis sont présentés :

- devis LAPEGUE, pour couverture à 8 800 € TTC

- devis Miane, pour lampadaires à 4 579,20 € TTC soit 3 816€ HT

ADOPTE

INSTALLATION LAMPADAIRE AUTONOME AU LACA PAR FDEE 19

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis transmis par la FDEE pour l'installation d'un lampadaire autonome au « Laca » .

Le devis s élève à 4 129,20 € TTC soit 3 441 € HT avec prise en charge du syndicat de 50 % du HT et de la TVA, soit 2 408,70 TTC.

ADOPTE

REDEVANCE 2021 OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC ENEDIS

Monsieur le maire fait part au Conseil Municipal de l'état des sommes dues par Enedis pour 2021 au titre de l'occupation du domaine public 2020 par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité.

Cette redevance s'élève à 215 €

ADOPTE

Questions diverses :

- Inauguration des travaux du stade d'athlétisme

La date est arrêtée au samedi 11 septembre prochain à 10H30. Un buffet sera confectionné par La Maison Jacquet.

- Forum des associations

samedi 11 septembre l'après-midi à la BEZ.

Réunion de préparation le lundi 30 août 20h30 à la BEZ.

- Mon territoire a du goût

En attente d'informations de M Bertholy de Tulle Agglo.

- Présentation des Centrales villageoises, énergies coeur de Corrèze.

Réflexion sur l'adhésion de la commune.

La séance du conseil prend fin à 23 H 45.